

NOTE CONCERNANT LE DÉPÔT DU FORMULAIRE MM18 : DÉCLARATION D'INTENTION D'UTILISER LA MARQUE (ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE)

Formulaire MM18 (Obligatoire) : Déclaration d'intention d'utiliser la marque (États-Unis d'Amérique) (règles 9.5)f) et 24.3) b) du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques).

Veillez vous reporter à notre [Guide pour l'enregistrement international des marques](#) afin d'obtenir de plus amples informations sur les demandes, l'enregistrement et la gestion de marques internationales.

INFORMATIONS IMPORTANTES

OBJET DU FORMULAIRE

Si vous désignez les États-Unis d'Amérique, vous **devez** remplir et soumettre le présent formulaire avec la demande internationale ([formulaire MM2](#)) ou la demande de désignation postérieure ([formulaire MM4](#)), selon le cas. Cette procédure s'applique également aux déposants et titulaires utilisant des formulaires en ligne, notamment grâce à l'[Assistant Madrid](#) ou à l'[outil en ligne de désignation postérieure](#).

Le présent formulaire contient le libellé exact de la déclaration d'intention d'utiliser la marque exigée par les États-Unis d'Amérique. **Vous ne devez en aucun cas le modifier**. Vous devez également remplir le formulaire en anglais, même si la demande internationale ou la désignation postérieure est rédigée en français ou en espagnol.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE DÉSIGNE LES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE SANS JOINDRE LE PRÉSENT FORMULAIRE?

Si le présent formulaire fait défaut, la situation varie selon que les États-Unis d'Amérique sont désignés dans une demande internationale ou dans une demande de désignation postérieure.

Lorsque les États-Unis d'Amérique sont désignés dans une demande internationale mais que le formulaire fait défaut ou ne satisfait pas aux prescriptions applicables, l'OMPI notifie ce fait au déposant et à l'office d'origine. Si l'OMPI reçoit le formulaire qui faisait défaut ou la déclaration régularisée dans un délai de deux mois suivant la date de réception de la demande internationale par l'office d'origine, la demande est traitée comme si le formulaire avait été joint à la demande initiale. Si le formulaire n'est pas reçu dans le délai susmentionné, l'OMPI ne tient pas compte de la désignation des États-Unis d'Amérique et poursuit le traitement de la demande internationale si celle-ci contient d'autres désignations. Dans ce cas, l'OMPI rembourse également la taxe de désignation payée pour les États-Unis d'Amérique. La demande internationale sera abandonnée si elle ne contient pas d'autres désignations.

Lorsque les États-Unis d'Amérique sont désignés dans une demande de désignation postérieure et que le formulaire fait défaut ou ne satisfait pas aux prescriptions applicables, l'OMPI émet un avis d'irrégularité et donne au titulaire un délai pour présenter le formulaire qui faisait défaut ou la déclaration régularisée. Lorsque l'irrégularité n'est pas corrigée, l'OMPI ne tient pas compte de la désignation des États-Unis d'Amérique, traite la demande de désignation postérieure si celle-ci contient d'autres désignations et rembourse la taxe de désignation déjà payée pour les États-Unis d'Amérique. Lorsque l'irrégularité est corrigée, la date de la désignation postérieure des États-Unis d'Amérique – et de toutes les autres désignations incluses dans la demande – sera la date à laquelle la déclaration faisant défaut ou la déclaration régularisée a été reçue par l'OMPI.

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE MM18 (EXIGENCES RELATIVES À LA SIGNATURE)

Les instructions à suivre pour remplir le présent formulaire sont clairement énoncées dans le formulaire.

Il est néanmoins important de souligner les exigences de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) concernant la signature.

QUI DOIT SIGNER LE FORMULAIRE?

La déclaration d'intention d'utiliser la marque doit être signée par :

- une personne habilitée à engager le déposant (comme un curateur);
- une personne ayant une connaissance directe des faits et la capacité réelle ou implicite d'agir au nom du déposant (comme un directeur exécutif lorsque le déposant ou le titulaire est une personne morale); **ou**
- un avocat diplômé du barreau dans n'importe quel État des États-Unis d'Amérique.

Lorsqu'un déposant ou un titulaire a constitué un mandataire pour agir en son nom devant l'OMPI, ce mandataire ne peut signer le formulaire que s'il remplit l'une des conditions mentionnées ci-dessus.

En cas de pluralité de déposants/titulaires, tous doivent signer le formulaire séparément.

Les signatures électroniques sont autorisées. La signature doit être manuscrite, imprimée, apposée au moyen d'un timbre ou dactylographiée.

Titre du signataire

Vous devez inclure des informations concernant le titre de la personne qui signe le formulaire au nom du déposant ou du titulaire, afin de s'assurer que cette personne est dûment autorisée à le faire. Par exemple, si le déposant ou le titulaire est une personne morale, son titre peut être "directeur général" ou "président". Si le déposant ou le titulaire est une personne physique, son titre peut être "déposant" ou "titulaire". Si le signataire est un avocat autorisé à exercer auprès de l'USPTO, son titre peut être "avocat".

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'[Avis n° 23/2003](#) ou contacter directement l'USPTO.

Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO)

Adresse : P.O. Box 1450
Alexandria, VA 22313-1450
États-Unis d'Amérique

Téléphone : (1 571) 272 8901 (Commissaire aux marques)

Courriel : usptoinfo@uspto.gov

Site Web : <http://www.uspto.gov>